

INÉGALITÉ DE REVENUS ET BONHEUR AUTOUR DU MONDE INEQUALITY OF INCOME AND HAPPINESS AROUND THE WORLD

Léandre Bouffard and Micheline Dubé

Volume 38, Number 1, 2017

LE BONHEUR 3.0
HAPPINESS 3.0

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1040073ar>
DOI: <https://doi.org/10.7202/1040073ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue québécoise de psychologie

ISSN

2560-6530 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bouffard, L. & Dubé, M. (2017). INÉGALITÉ DE REVENUS ET BONHEUR AUTOUR DU MONDE. *Revue québécoise de psychologie*, 38(1), 129–157. <https://doi.org/10.7202/1040073ar>

Article abstract

Inequality of income and happiness seem to be in a negative correlation and the latter could be greater in rich than in poor societies. To examine this hypothesis, data were collected on 144 countries. The hypothesis was confirmed for two indexes of happiness: life evaluation and subjective well-being, but only for rich countries, even when controlling the effect of purchasing power. Beyond some level of inequality, the economic growth does not improve well-being in rich countries. In these countries, economic growth counts less than a fair distribution of wealth. Because of the serious repercussions of inequality on mental health, psychologists are invited to pay attention to it in their interventions.

INÉGALITÉ DE REVENUS ET BONHEUR AUTOUR DU MONDE¹

INEQUALITY OF INCOME AND HAPPINESS AROUND THE WORLD

Léandre Bouffard²
Université de Sherbrooke

Micheline Dubé
Université du Québec à Trois-Rivières

Peu auront trop et encore moins trop peu. (Grundtvig, philosophe danois, 1820)

Peuples de l'Amérique septentrionale [...] craignez l'affluence de l'or qui apporte avec le luxe et la corruption des mœurs, le mépris des lois; *craignez une trop inégale répartition des richesses* qui montre un petit nombre de citoyens opulents et une multitude de citoyens dans la misère – d'où naissent l'insolence des uns et l'avilissement des autres (l'italique est de nous). (L'abbé Raynald : *La révolution de l'Amérique*, publié à Londres en 1781)

Les légendes, comme l'Atlantide et l'El Dorado, les utopies qu'on a essayé d'appliquer à différents endroits au cours des siècles de même que les conceptions du monde, comme celle de Karl Marx, témoignent de la constante recherche d'un monde meilleur et de la préoccupation des humains par rapport aux inégalités. En témoignent également les textes fondateurs de nombreux pays et de l'ONU affirmant l'égalité des personnes. Des chercheurs en sciences sociales (par exemple, Tepperman et Gheihman, 2013; Wilkinson et Pickett, 2013) et dans les différentes branches de la psychologie se sont aussi intéressés à l'égalité ou plutôt aux conséquences de l'inégalité (par exemple, Oishi et Kesebir, 2015; Oishi, Kesebir et Diener, 2011).

Le désir d'égalité est identifié à une « motivation fondamentale » (Dawes, Fowler, Johnson, McElreath et Smirnov, 2007) et l'aversion envers l'inégalité à une « préférence intrinsèque » (Kahneman et Krueger, 2006). Cette aversion s'est manifestée dans le cerveau grâce à une étude menée à l'aide de l'IRM (Tricomi, Rangel, Camerer et O'Doherty, 2010). De plus, les humains ayant vécu dans des groupes égalitaires (chasseurs-cueilleurs) au cours d'environ 90 % de leur évolution, donc pendant des centaines de milliers d'années (Pennisi, 2014), il n'est pas surprenant que l'inégalité leur répugne. Même les animaux (les femelles des singes capucins) réagissent fortement à l'inégalité, en refusant une récompense si le congénère juste à côté en reçoit une plus grande que la leur (Brosnan et de Waal, 2003).

1. Les auteurs remercient Jean Caron, Albert Drouin, Sylvie Lapierre et Hélène Bourassa pour leurs suggestions lors de la rédaction du présent texte.
2. Courriels de correspondance : leandrebouffard1939@yahoo.ca, micheline.dube@uqtr.ca

L'inégalité prend différentes formes³ : de revenus, de classe, de race, de genre, d'âge et d'orientation sexuelle. Toutes ces formes engendrent des effets nocifs, est-ce nécessaire de le mentionner? Nous nous intéressons ici à l'inégalité des revenus. Elle a suscité un grand intérêt chez les scientifiques ces dernières années et elle est généralement reconnue comme « un indicateur d'une inégalité socio-économique généralisée dans une société » (Tepperman et Gheihman, 2013, p. 67). Nous examinerons plus précisément jusqu'à quel point le bonheur des gens peut être influencé par cette inégalité de revenus selon la richesse du pays, car il se peut fort bien que les citoyens des pays riches n'y réagissent pas de la même façon que ceux des pays pauvres. Avant de décrire cette recherche, il convient d'établir la réalité de cette inégalité et de ses conséquences. Nous donnerons également un aperçu des recherches effectuées à propos de la relation entre l'inégalité de revenus et le bonheur, ce dernier concrétisé par l'émotion positive, la satisfaction de la vie et le bien-être subjectif.

L'INSOUTENABLE INÉGALITÉ

Au fléau de la discrimination flagrante à l'égard des Afro-Américains et des femmes s'est substituée une menace plus subtile, mais redoutable : la concentration de plus en plus forte de la richesse entre les mains d'une minorité (Association américaine de science politique, 2004).

Très élevée à la Belle Époque (1900), dans la majorité des pays riches, l'inégalité de revenus subit une baisse drastique à l'occasion des deux grandes guerres (1914 et 1939) suivie d'une période de faible inégalité pendant les Trente Glorieuses (de 1945 à 1975) au cours desquelles les citoyens des pays occidentaux ont connu une amélioration considérable de leurs conditions de vie. Depuis l'ère Reagan – Thatcher (partisans du libéralisme économique au cours des années 1980), l'écart entre les riches et les pauvres n'a cessé de grandir dans la majorité des pays, mais d'une façon particulière aux États-Unis, en Chine, en Inde et en Afrique du Sud (Atkinson, 2016; Helliwell et Wang, 2013; Hvistendahl, 2014; Piketty, 2013; Roberts, 2014; Stiglitz, 2015). Les données détaillées permettent de constater qu'aux États-Unis le revenu avant impôt a augmenté de 3,5 % pour le quintile inférieur entre 1980 et 2000 tandis qu'elle fut de 48 % pour le quintile supérieur; après impôt, le revenu a grimpé de 9 % pour le quintile inférieur, de 68 % pour le quintile supérieur et de 201 % pour le centile supérieur! (Frank, 2007) Aux États-Unis encore, le 1 % plus riche détient 20 % du revenu et 33 % de la richesse du

3. L'inégalité s'est même manifestée dans les sacrifices humains que pratiquent plusieurs religions. L'étude de 93 peuples a révélé que le sacrifice apparaît plus fréquemment dans les sociétés hiérarchisées (67 %) que dans les sociétés égalitaires (Watts, Sheehan, Atkinson, Bulbulia et Gray, 2016).

pays. Par exemple, la fortune de Bill Gates s'élevait à 75 milliards, en 2016. Au Canada, le centile supérieur a accaparé 37 % de la création de la richesse de 1975 à 2008 (McQuaig et Brooks, 2013). Les 100 plus riches au monde cumulent des avoirs équivalents au milliard d'êtres humains les plus déshérités (Ricard, 2013).

Dans les années 1950-1960, les PDG des grandes corporations gagnaient environ 25-30 fois le revenu moyen des travailleurs; depuis l'an 2000, c'est environ 400 fois⁴. Le PDG d'Exxon, par exemple, gagne 100 000 \$ par jour!⁵ Les plus extravagants sont les gestionnaires de fonds spéculatifs. En pleine crise financière de 2008, les 25 gestionnaires américains les mieux payés ont fait en moyenne plus d'un milliard de dollars chacun; leurs revenus égalaient, en 2009, celui de 650 000 instituteurs. Certaines familles⁶ ont accumulé des fortunes colossales : la famille Walton (Wal-Mart) détient 90 milliards de dollars en comparaison des 95 milliards des 40 % moins nantis. Des corporations ont des avoirs qui dépassent ceux de bien des pays : Exxon vaut plus que le Pakistan, ce qui lui donne un pouvoir considérable (McQuaig et Brooks, 2013).

Pour corriger ces inégalités, des économistes suggèrent plusieurs mesures dont un impôt progressif⁷ (par exemple, Piketty, 2013; Stiglitz, 2012⁸). Malgré tout, le taux d'impôt maximum a diminué dans plusieurs pays riches et a contribué ainsi à augmenter l'inégalité. Au Canada, le gouvernement Mulroney a imité le gouvernement Reagan en 1987 et baissé le taux maximum d'impôt, ce qui a permis aux familles les plus riches de sauver des centaines de millions de dollars par année, privant d'autant le trésor public (McQuaig et Brooks, 2013).

La crise de 2008 n'a fait qu'exacerber la situation. Le coefficient Gini⁹ – qui mesure le niveau d'inégalité dans un pays – est passé de 0,40 vers l'an 2000 à 0,47 en 2012 aux États-Unis, de 0,25 à 0,37 au Japon. Au Canada, le coefficient Gini se situait à 0,35 en 2013. Des millions de

-
4. Il est intéressant de comparer ce pourcentage avec la proposition de Platon (*Les Lois*) : « Nul ne devrait être plus de quatre fois plus riche que le membre le plus pauvre de la société ».
 5. Au moment d'aller sous presse, le journal *Le Devoir* (11-05-2016) titrait : « Dix patrons se sont partagés plus de 10 milliards en 2015 ».
 6. Au Canada, les cinq plus riches, en 2009, sont : la famille Thompson (21,99 milliards \$); la famille Irving (7,28 milliards \$); Galen Weston (6,47 milliards \$); Jimmy Patterson (5,07 milliards \$) et la famille Rogers (4,7 milliards \$) (McQuaig et Brooks, 2013, p. 24).
 7. Même Adam Smith, le fondateur de la science économique, déclarait en 1776 : « Il n'est pas déraisonnable que les riches contribuent à la dépense publique, non seulement en proportion de leur revenu, mais même un peu au-delà de cette proportion »! Cité dans McQuaig et Brooks, 2013, p. 250.
 8. Prix Nobel d'économie en 2001.
 9. Si la richesse était parfaitement répartie, le coefficient Gini serait de zéro; si la richesse était détenue par un seul (inégalité suprême), il serait de 1.

travailleurs ont perdu leur emploi dans plusieurs pays. Aux États-Unis, des millions d'Américains ont perdu leur maison, causant autant de tragédies familiales. Les gens de la classe moyenne et les pauvres s'appauvrissent et s'endettent pendant que le 1 % s'enrichit¹⁰. On peut parler d'un véritable transfert de la richesse du bas vers le haut.

Depuis 1980, les gens de tendance conservatrice ont prêché que les pauvres étaient « responsables » de leur sort, qu'ils étaient des « arnaqueurs ». Reagan n'a donc eu aucun scrupule à couper l'aide sociale, décision appuyée par la droite républicaine dont l'obsession est de « rétrécir » l'État et de récompenser les plus « méritants ». Depuis cette époque, l'inégalité de revenus n'a pas cessé de croître et de contribuer à la diminution de la qualité de vie, comme le dénoncent de nombreux économistes¹¹ (Krugman, 2012¹²; Sachs, 2008; Stiglitz, 2012), des épidémiologistes (Wilkinson et Pickett, 2013) et des psychologues (Diener et Seligman, 2004; Smith, 2015). Il n'est donc pas surprenant que « les Indignés » et les manifestants du mouvement *Occupy* aient lancé « Cela suffit! »

LES COÛTS DE L'INÉGALITÉ DE REVENUS

Chaque montée de l'inégalité requiert l'écrasement de la résistance.
(Flannery et Marcus, 2012, p. 563)

Les coûts de l'inégalité de revenus se font sentir dans tous les domaines de la vie économique, politique, sociale et psychologique¹³, sans compter les dommages à la démocratie. Avant d'aborder les effets de l'inégalité sur le bonheur, il convient d'en énumérer quelques-uns dans le domaine psychosocial : la fièvre du luxe qui amène les moins fortunés à vouloir imiter les plus riches; l'inflation des aspirations; la baisse de la confiance entre les gens; l'augmentation des troubles mentaux chez les adultes et les enfants; l'augmentation de la violence, des crimes et du taux

-
10. Au cours des quelques années précédant la crise de 2008, le professeur d'économie politique, R. Wade, a évalué qu'environ 1,5 trillion de dollars sont passés du 90 % de la population vers le 10 % plus riche des États-Unis (rapporté dans le film *The Flaw* de D. Sington, 2010).
 11. Madame Christine Lagarde, directrice du FMI, déplore (dans un discours à Washington, le 15 mai 2013) la même chose : « L'aggravation des inégalités de revenus est une préoccupation croissante des dirigeants politiques à travers le monde ». Elle s'inquiète du fait que « de nombreux pays ont adopté des réformes qui ont réduit la générosité supérieure » (<http://lexpansion.lexpress.fr/economie/christine>, de l'aide sociale et fait baisser les taux d'imposition sur les revenus, notamment sur les tranches site consulté le 16 mai 2013). Madame Lagarde a fait preuve de la même préoccupation lors de la Conférence de Montréal (9-10 juin 2014) lorsqu'elle souhaite une « croissance inclusive » qui ne se limite donc pas seulement aux plus riches.
 12. Prix Nobel d'économie en 2008.
 13. Pour l'association entre l'inégalité de revenus et la santé mentale, voir Bouffard et Dubé (2013).

d'emprisonnement; la diminution de la performance en éducation et l'accès moindre à la scolarité supérieure pour les moins fortunés; l'augmentation des problèmes pour les personnes âgées et les handicapés; l'augmentation des problèmes de santé et la diminution de la longévité; l'augmentation des heures travaillées, pour faire aussi bien que les plus riches; la diminution de la mobilité sociale; l'augmentation des autres inégalités (Burton et Phipps, 2011; Karlsson, Nilsson, Lyttkens et Leeson, 2010; Lin, Lahiri et Hsu, 2015; McQuaig et Brooks, 2013; Noël et Fahmy, 2014; Odgers, 2015; Wilkinson et Pickett, 2006). « Nos habitudes d'inégalités constituent vraiment un problème de santé publique », de déclarer Tepperman et Gheihman (2013, p. 208).

Le Tableau 1 donne un ensemble de corrélations entre l'inégalité de revenus (coefficient Gini) et un certain nombre d'indicateurs psychosociaux calculées par Wilkinson et Pickett (2013) à partir de données internationales recueillies dans 23 pays riches et de données obtenues dans les 50 États américains. Il apparaît clairement que plus l'inégalité est élevée, plus les problèmes sont nombreux et importants (Mulgan, 2013). L'équipe de Kondo (2009) estime que la diminution du coefficient Gini de 0,41¹⁴ à 0,30 aux États-Unis préviendrait 1,5 million de morts d'adultes par année. Cette estimation est raisonnable puisque certains pays – comme les pays scandinaves et le Québec – ont un coefficient Gini inférieur à 0,30. [Pour de brèves informations sur le Québec, on peut consulter l'Annexe 1, intitulé *Le Québec évite le grand écart*].

L'effet nocif de l'inégalité des salaires sur la performance est illustré par l'étude de Bloom (1999) dans le domaine du baseball (Encadré 1). Une baisse de satisfaction a également été observée dans une université américaine chez les employés se situant sous la médiane des salaires (Card, Mas, Moretti et Saez, 2012). Des résultats semblables ont été obtenus chez les travailleurs de diverses entreprises (Brown, Gardner, Oswald et Quian, 2008).

L'INÉGALITÉ DE REVENUS ET LE BONHEUR

Tout bonheur me paraît haïssable, qui ne s'obtient qu'aux dépens d'autrui et par des possessions dont on le prive. (André Gide, 1897)

Les nombreuses recherches portant sur la relation entre l'inégalité de revenus et le bonheur donnent des résultats contradictoires. Quelques-unes n'ont pas donné d'association entre ces deux variables (par exemple,

14. En 2015, le coefficient Gini des États-Unis se situait à 0,45 ou à 0,49, selon les chercheurs.

Tableau 1

Corrélations de plusieurs indicateurs avec l'inégalité de revenus pour les pays développés

Indicateurs	Données internationales (N = 23)	Données des États-Unis (N = 50)
Confiance	-0,66**	-0,70**
Espérance de vie	-0,44*	-0,45**
Mortalité infantile	0,42*	0,43**
Obésité	0,57**	0,47**
Troubles mentaux	0,73**	0,18
Résultats scolaires	-0,45*	-0,47**
Maternité précoce	0,73**	0,46**
Homicides	0,47*	0,42**
Incarcération	0,75**	0,48**
Mobilité sociale	0,93**	-
Indice composé de ces 10 indicateurs	0,87**	0,59**
Enfants en surpoids	0,59**	0,57**
Bien-être des enfants	-0,71**	-0,51**
Conflits entre enfants	0,62**	-
Aide étrangère	-0,61**	-
Recyclage	-0,82**	-
Congé de maternité rémunéré	-0,55*	-
Publicité	0,73**	-
Police	0,52*	-
Dépenses sociales	-0,45*	-
Statut des femmes	-0,44*	-0,30*
Homicides commis par des mineurs	-	0,29*
Abandon scolaire au secondaire	-	0,79**
Santé mentale des enfants	-	-0,36**

Note. Source : Wilkinson et Pickett (2013).

Pour la mobilité sociale, les auteurs ont comparé le revenu du père avec celui du fils; d'où la corrélation positive, ce qui signifie une mobilité sociale quasi absente.

* $p < 0,05$; ** $p < 0,01$

Encadré 1

Inégalité des salaires et performance sportive

Bloom (1999) a examiné les effets de la dispersion des salaires sur la performance individuelle et organisationnelle dans le domaine du baseball. Il a compilé les statistiques des salaires et plusieurs indices de performance de 1 644 joueurs de 29 équipes de baseball de la ligue majeure américaine (incluant les *Expos* de Montréal et les *Blue Jays* de Toronto) entre 1985 et 1993. De plus, il a mesuré la performance de chaque équipe à partir de plusieurs indicateurs (comme les parties gagnées, la position de l'équipe dans le classement, la présence du public à domicile, la performance financière de l'organisation). Il a obtenu un effet négatif associé à une grande dispersion des salaires sur la performance des joueurs, après contrôle de l'effet de la performance passée, de l'âge et de l'expérience. Des coefficients Gini élevés sont associés à de moins bonnes performances pour tous les indices, sauf pour la performance à la défensive. La position des joueurs dans la hiérarchie exerce un effet modérateur, les mieux payés faisant preuve de meilleures performances. Pour ce qui est de la performance de l'ensemble de l'organisation, elle est moins élevée lorsque la dispersion est plus grande, l'effet étant ici plus marqué. Selon l'auteur, la paye et la performance plus élevées des meilleurs joueurs peuvent avoir un effet négatif sur la performance de l'ensemble de l'équipe puisque cet état de fait nuit à la coopération, stimule la compétition, affecte le moral et la cohésion de l'équipe et peut mener à des comportements négatifs comme un effort réduit et même le sabotage à l'endroit d'autres joueurs. Des études antérieures ont démontré, par ailleurs, que le modèle hiérarchique des salaires est avantageux dans certains types d'organisation où la performance individuelle et non la coopération importe : des firmes d'avocats et de comptables, dans le domaine de la vente et de la recherche universitaire. Dans ces cas, la bonne performance des individus rapporte à l'organisation. Mais dans les organisations où il y a interdépendance entre les personnes, c'est moins la performance individuelle qui importe que la collaboration et la complémentarité : escouades de pompiers, troupes de théâtre, équipes de travail en manufacture et, évidemment, les équipes sportives. Notons toutefois que l'interdépendance est moins forte au baseball qu'au hockey et au soccer, par exemple. Comme dans plusieurs domaines de la vie, l'égalité, c'est mieux.

Bjornskov, Dreher et Fisher, 2007; Helliwell, 2003; Senik, 2004; Stevenson et Wolfers, 2008). Nous regroupons les autres études en trois catégories : celles qui rapportent une association positive, celles – plus nombreuses – qui font état d'une corrélation négative et, enfin, d'autres études portant sur des aspects connexes et des variables médiatrices.

Une curieuse association positive entre l'inégalité de revenus et le bonheur

Des études ont donné une relation *positive* entre l'inégalité de revenus et le bonheur, comme si l'inégalité était favorable au bonheur : par exemple, Clark (2003) à partir d'enquêtes britanniques; Ohtake et Tomioka (2004) au Japon¹⁵. Sacks, Stevenson et Wolfers (2012) défendent l'idée que ce n'est pas le revenu relatif qui importe en matière de bonheur, mais le revenu absolu. Ils obtiennent des résultats qui appuient leur hypothèse dans huit des neuf pays européens étudiés, mais non pour les États-Unis, pays important par sa population et son niveau de vie. Curieusement, ils

15. Oshio et Kobayashi (2011) ont obtenu des résultats opposés en ce même pays.

expliquent ce résultat par le fait que l'inégalité de revenus y est deux fois plus élevée qu'en Europe, faisant ainsi appel à la variable dont ils nient l'influence...

Berg et Veenhoven (2010) ont effectué pour la période 2000-2006 une enquête d'envergure auprès de 119 pays basée sur des échantillons représentatifs de chaque population. La corrélation partielle – après l'annulation de l'effet de la richesse du pays – entre l'inégalité de revenus et le bonheur est encore de 0,28. Ces résultats sont corroborés par une autre étude de Veenhoven (2011). Devant ces résultats surprenants, ce chercheur émet l'idée que l'inégalité de revenus ne choque peut-être pas tellement les gens puisque les plus riches en profitent et les plus pauvres s'y accommodent. « Apparemment, nous pouvons vivre avec une grande disparité de revenus [...] pourvu que soient satisfaits nos besoins de nourriture et de respect » (Veenhoven, 2008, p. 55). Cependant, Berg et Veenhoven (2010) ont noté des différences selon les régions du monde. Par exemple, dans les pays riches, comme l'Australie, le Canada et les États-Unis, apparaît une forte relation négative; en Amérique latine, en Asie et en Europe de l'Est, une faible relation positive, alors qu'en Afrique elle est inexistante. Retenons ici que les résultats de Veenhoven sont « contre-intuitifs », selon sa propre expression, qu'il y a de grandes variations et qu'il se pourrait bien que les gens des pays riches et pauvres ne réagissent pas de la même façon à l'inégalité.

Une association négative mieux fondée entre l'inégalité de revenus et le bonheur

Plusieurs études font montre d'une relation *négative* entre l'inégalité de revenus et le bonheur (par exemple, Hagerthy, 2000; Luttmer, 2005; Schwarze et Härpfer, 2007 ainsi que Clark, Masclot et Villeval, 2010). Certaines apportent des spécifications intéressantes : Morawetz et ses collaborateurs (1977) ont observé cette association négative entre les variables dans les kibboutz israéliens, Newman (2006) avec des travailleurs dans des établissements de restauration rapide. Blanchflower et Oswald (2004), pour leur part, démontrent que les gens sont plus heureux dans les États plus égalitaires des États-Unis. Valdmanis (2015) a également examiné l'influence de plusieurs variables dans les 50 États des États-Unis et conclut que l'inégalité de revenus est le facteur « le plus robuste » pour prédire le bien-être dans chaque État. Pour leur part, Alesina, Di Tella et MacCulloch (2004) ont observé aux États-Unis comme en Europe qu'une augmentation de l'inégalité de revenus produisait une réduction du bien-être et que cet effet était plus prononcé en Europe. Cette différence pourrait s'expliquer par le fait que les Américains croient que le pauvre peut échapper à la pauvreté. Pourtant, Blanden (2009) a démontré que la mobilité sociale est moindre là où l'inégalité est élevée. De plus, Grosfeld et Senik (2010) ont observé que l'inégalité de revenus est plus

délétère lorsqu'elle est perçue comme inéquitable ou injuste au lieu d'apparaître comme une opportunité. Verme (2011) a aussi obtenu une corrélation négative – des résultats qualifiés de « robustes » – à partir des données des *World Value Surveys* obtenues dans les pays européens pour la période de 1981 à 2004. Cette même relation négative est apparue dans les pays de l'URSS en transition, donc pour les années qui ont suivi la fin de l'empire soviétique (Sanfey et Teksoz, 2007). À partir des données du *Gallup World Poll* de 2006 dans 113 pays, Gandelman et Porzecanski (2013) précisent, pour leur part, que l'inégalité du bonheur ne dépasse pas la moitié de l'inégalité de revenus. Cela signifie qu'une part de l'inégalité du bonheur n'est pas reliée aux facteurs économiques, ce qui est reconnu par l'ensemble des chercheurs.

Oshio et Kobayashi (2011) ont aussi obtenu des relations négatives variées selon le niveau d'inégalité des régions du Japon, mais cette relation modeste est plus élevée chez les plus pauvres. Wang, Pan et Luo (2015), dans leur étude réalisée dans différentes régions de la Chine, ont, pour leur part, confirmé l'hypothèse d'une relation quadratique entre l'inégalité de revenus et le bonheur. Ce résultat signifie que le niveau de bonheur augmente lorsque l'inégalité est peu élevée et diminue par la suite quand cette inégalité dépasse un certain seuil (Gini = 0,41). Cependant, ce seuil est différent selon le lieu : en milieu rural, on est plus tolérant qu'en milieu urbain (les points de rupture se situant à 0,46 et 0,32 respectivement).

Études complémentaires qui appuient l'association négative

D'autres chercheurs examinent des variables connexes. Par exemple, Boyce, Brown et Moore (2010) démontrent qu'en matière de bonheur, c'est le rang du revenu qui importe – non pas le revenu absolu ni le revenu relatif, ce qui ressemble à ce qu'on appelle le *pecking order* ou le statut dans une hiérarchie. Graham (2009), pour sa part, explique que le niveau de bonheur est associé à la distance de la moyenne de revenus du pays. Ainsi, le pauvre du Honduras qui se situe plus près de la moyenne nationale se dit plus heureux (3,0) que celui du Chili qui se situe plus loin de la moyenne de son pays et dont le bonheur s'élève à 2,5. Le riche du Honduras est également plus heureux que celui du Chili parce que, cette fois, il est plus distant de la moyenne de revenus de son pays. Chose importante, dans les deux cas, le citoyen du Chili a plus d'argent que celui du Honduras. C'est vraiment l'inégalité (concrétisée ici par la distance de la moyenne) qui importe. Hall (2013) se base sur l'Indice de développement humain (IDH) du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), indice composé de plusieurs indicateurs de façon à ne pas se limiter aux aspects économiques. Il apparaît clairement que les pays qui se caractérisent par un IDH élevé – donc plus égalitaires – ont aussi une évaluation de la vie élevée ($r = 0,77$) qui devient 0,67 après le

contrôle de l'effet du revenu. De plus, l'analyse de régression donne un coefficient bêta de -6,03, expliquant le tiers de la variance de l'évaluation de la vie par l'inégalité.

Diener et Tay (2015) ont effectué une étude d'envergure auprès de 164 pays totalisant 98 % de la population mondiale. Ils ont utilisé les données de la Banque mondiale pour le revenu et celles du *Gallup World Poll* pour l'évaluation de la qualité de la vie. Ces données proviennent des réponses de plus d'un million de personnes réparties en échantillon représentatif de chaque pays. La première analyse porte sur la relation entre l'inégalité de revenus (coefficient Gini) et l'évaluation de la vie basée sur l'échelle de Cantril (1965) : elle est de -0,44 ($p < 0,01$) qui demeure à -0,21 après le contrôle de l'effet du revenu annuel du ménage. La seconde analyse porte sur la valeur de prédiction de l'égalité par rapport au bien-être subjectif (un score composé de quatre indices) : $B = 0,20$ ($p < 0,001$). La troisième analyse se base sur les changements survenus entre 2006 et 2013. Les changements du coefficient Gini sont associés à ceux de l'évaluation de la vie : $r = -0,10$ ($p < 0,01$). Il est évident que plusieurs facteurs influencent la qualité de la vie, mais la contribution de l'inégalité de revenus prédit les changements de bien-être subjectif au-delà des effets du changement de revenus. Diener et Tay concluent : « Ces résultats suggèrent que les sociétés plus égalitaires tendent à être des sociétés plus heureuses » (p. 147). Ils ajoutent que l'augmentation du bonheur importe grandement puisque des études expérimentales, longitudinales et transversales « indiquent que le bien-être subjectif contribue à améliorer plusieurs aspects de la vie » (p. 147), tels que les relations sociales et la santé (DeNeve, Diener, Tay et Xuereb, 2013). Comme nous l'avons mentionné pour Berg et Veenhoven (2010), Diener et Tay (2015) n'examinent pas l'effet différentiel que pourrait avoir l'inégalité de revenus dans les pays riches et les pays pauvres.

Wilkinson et Pickett (2013) ont démontré, comme nous l'avons vu, les inconvénients de l'inégalité de revenus sur plusieurs variables psychosociales, dont certaines peuvent être considérées comme des indices de bien-être subjectif. Ces chercheurs considèrent, comme Frank (2007), que les effets nocifs observés ne sont pas d'abord le fait de la pauvreté, mais vraiment de l'inégalité. De plus, ils expliquent que l'inégalité produit ses dommages par l'intermédiaire du stress, de la diminution de la confiance entre les gens et des tensions sociales, mais il n'y a pas eu de vérification empirique.

Oishi et ses collaborateurs (2011) se sont intéressés à deux variables médiatrices : la perception de l'équité et la confiance. Jusqu'à quel point ces deux variables psychologiques viennent-elles « modérer » l'association entre l'inégalité de revenus et le bonheur? Cette équipe a

analysé les données des enquêtes du Centre national sur l'opinion publique qui avait interrogé 48 318 Américains au cours des années 1972 à 2008 (en moyenne 1 789 personnes par année). L'analyse de régression appuie l'idée de l'influence de l'inégalité de revenus sur le bonheur ($B = -0,39$; $p < 0,05$), mais la médiation annule cette relation au profit des deux variables mentionnées. C'est vraiment par ces deux mécanismes psychologiques – mais non par eux seuls – que l'inégalité de revenus influence le bonheur des gens. D'autres analyses révèlent que la relation entre l'inégalité et le bonheur est significative pour les 40 % d'individus qui ont un revenu inférieur et non significative pour les autres, ce qui n'est pas surprenant puisque les plus riches profitent de la situation. Chang (2013) s'est intéressé à « l'identité de position » comme variable médiatrice. Il a démontré que lorsque le revenu relatif augmente cette identité de position augmente et favorise l'amélioration du bien-être subjectif. Dans leur synthèse récente, Helliwell, Huang et Wang (2016, p. 30) considèrent qu'en plus d'un lien direct entre les inégalités de revenus et le bien-être, il faut reconnaître que les inégalités de revenus sont également responsables d'effets négatifs sur des variables clés du bien-être : la confiance envers autrui, la sécurité, la bonne gouvernance ainsi que l'accès à la santé et à l'éducation.

Quant à Oishi et Kesebir (2015), ils ont examiné l'inégalité de revenus en tant que variable modératrice entre le PIB *per capita* et le bonheur. Les données ont été obtenues auprès de 16 pays européens riches et plutôt égalitaires et de 18 pays d'Amérique latine moins riches et moins égalitaires. Dans les deux cas, le rôle modérateur de l'inégalité de revenus a été confirmé, malgré les différences entre les pays. Dans ces deux cas, plus l'inégalité est élevée, plus la relation entre le PIB *per capita* et la satisfaction de vivre est affaiblie.

Cheung et Lucas (2016) ont également examiné l'influence de l'inégalité de revenus en tant que variable modératrice. Ils ont analysé les données de plus d'un million et demi de participants vivant dans les 2 425 comtés des États-Unis. Ils ont trouvé qu'une inégalité élevée rehausse l'association négative entre le revenu moyen du comté et la satisfaction de vivre de la population. De plus, le coefficient d'association est plus élevé dans les comtés les plus inégalitaires ($b = -0,10$) que dans les comtés plus égalitaires ($b = -0,01$). Ces résultats signifient que plus l'inégalité de revenus est élevée, plus la satisfaction de vivre est basse. Ils valent particulièrement pour les personnes à faible revenu qui vivent dans un comté plus riche, la comparaison sociale jouant sans doute ici un rôle non négligeable, selon ces auteurs. Il se pourrait donc qu'un phénomène semblable survienne pour l'ensemble des pays, l'effet de l'inégalité se faisant sentir davantage dans les pays riches.

HYPOTHÈSE

De l'ensemble des résultats rapportés, il apparaît que l'inégalité de revenus est associée à une baisse du niveau de bonheur. Plusieurs études font voir une grande variation de cette relation parce que des variables médiatrices interviennent, dont un petit nombre seulement a été étudié. Il est clair que l'influence de l'inégalité sur le bonheur dépend en partie de variables psychologiques, de la région, de la culture et de la richesse, mais tous ces facteurs n'annulent pas l'influence de l'inégalité de revenus qui demeure importante. La relation globale entre l'inégalité de revenus et le bonheur provenant de 150 pays est le fruit d'un trop grand nombre de facteurs pour donner un portrait adéquat de la réalité. Il semble pertinent de cibler quelques-uns de ces facteurs pour en préciser l'influence. Il nous paraît pertinent de retenir ici la richesse du pays (PIB). Jusqu'à quel point la richesse du pays influence-t-elle la relation entre l'inégalité de revenus et le bonheur? Il est possible – et nous l'avons signalé – que les citoyens des pays pauvres ne réagissent pas de la même façon à l'inégalité que ceux des pays riches. Une augmentation de la richesse dans un pays pauvre améliore les conditions de vie des habitants et leur bien-être subjectif tandis que c'est la répartition équitable qui importe dans un pays riche. C'est l'avis d'économistes (Stiglitz, 2012), d'épidémiologistes (Wilkinson et Pickett, 2013) et de psychologues (Diener et Seligman, 2004; Smith, 2015) ainsi que des résultats de Bouffard et Dubé (2013).

D'où notre *hypothèse* : la corrélation négative entre l'inégalité de revenus et le bonheur devrait être plus élevée dans les pays riches que dans les pays pauvres; cette relation devrait être d'autant plus élevée que le pays est plus riche. Cette relation ne devrait pas disparaître après le contrôle de l'effet de la richesse du pays.

MÉTHODE

Les données proviennent des institutions internationales fiables pour les 144 pays étudiés. Il n'y a pas eu de sélection de pays. Nous avons analysé les données disponibles pour le plus grand nombre possible. Trois indices concrétisent le bonheur : premièrement, l'évaluation de la vie, effectuée à l'aide de l'échelle de Cantril (1965) : le pire monde possible pour vous = 0; le meilleur monde possible pour vous = 10. Cette information provient des enquêtes Gallup effectuées en 2013-2014 et présentées par Helliwell, Huang et Wang (2015). Deuxièmement, l'émotion positive est évaluée à l'aide d'une liste de 14 adjectifs positifs et négatifs (le total des émotions négatives est soustrait du total des émotions positives). Cette information provient de la banque de données de Veenhoven (world databased happiness.eur.nl) et date d'avant la crise de 2008. Troisièmement, le bien-être subjectif (B-Ê S) est emprunté à l'étude

de Diener et Tay (2015) et est composé de cinq éléments : l'évaluation de la vie (Cantril) et quatre émotions (positives et négatives).

La richesse des individus est concrétisée par deux variables. Premièrement, le produit intérieur brut *per capita* (PIB *pc*) traduit en pouvoir d'achat (PA) et converti en dollars internationaux. Cette information provient de la Banque mondiale et date de 2014 (<http://donneesbanquemonde.org/indicateur/NY.G>). Deuxièmement, la richesse du foyer est un score composé de cinq éléments : le revenu annuel du foyer, la nourriture, l'habitation, la télévision et l'internet. Ces données proviennent de Diener et Tay (2015) qui ont fait la moyenne des scores obtenus entre 2006 et 2013 par les enquêtes Gallup.

L'inégalité de revenus est donnée par le coefficient Gini : 0 = égalité parfaite; 1 = inégalité absolue (le score est ici multiplié par 100). Ces données de la Banque mondiale ont été collectées entre 2011 et 2015 selon les pays. Nous les avons complétées avec celles du Programme des Nations unies pour le développement¹⁶. [L'évaluation de la vie (Cantril), l'émotion positive, le pouvoir d'achat et l'inégalité (Gini) sont présentés pour chacun des 144 pays dans l'Annexe 2].

L'analyse statistique est fort simple, elle a été effectuée à l'aide de SPSS22. Il s'agit de corrélations Pearson entre les variables pertinentes et de corrélations partielles qui tiennent compte de l'effet d'une troisième variable. Par exemple, la corrélation Pearson entre l'évaluation de la vie et l'inégalité (Gini) se complète par la corrélation partielle qui enlève l'effet du pouvoir d'achat. Cette opération se répète pour chaque catégorie de pays, ces catégories étant basées sur la moyenne de revenus des gens et les régions du monde. Il devient ainsi possible d'évaluer l'association entre l'inégalité de revenus et le bonheur autour du monde.

RÉSULTATS

Association entre l'inégalité et le bonheur

Dans cette première analyse, le bonheur est concrétisé par l'évaluation de la vie et par l'émotion positive. L'examen du Tableau 2 fait voir que la corrélation négative entre l'inégalité et l'évaluation de la vie augmente avec le PIB *pc* traduit en pouvoir d'achat (PA). Très faible dans les pays pauvres, cette corrélation augmente progressivement pour devenir significative dans les pays riches (-0,43) et dans les pays très riches (-0,68). Ces corrélations partielles contrôlent l'effet du pouvoir d'achat. L'hypothèse est donc bien appuyée par ces résultats. Le même Tableau 2

16. <http://hdnundp.org/en/composite/HDI>

Tableau 2

Corrélations Pearson et corrélations partielles entre les variables impliquées selon le pouvoir d'achat (PA) des citoyens des pays étudiés

Pouvoir d'achat	Évaluation de vie et inégalités			Émotions positives et inégalités			Évaluation de vie et pouvoir d'achat			Émotions positives et pouvoir d'achat		
	N	Corr.	Contrôle PA	N	Corr.	Contrôle PA	N	Corr.	Contrôle Inégalités	N	Corr.	Contrôle Inégalités
Moins 10 000 [PA = 3924]	64	0,04	(0,13)	54	0,27*	(0,30)*	65	0,54***	(0,55)***	58	0,20	(0,27)*
OCDE [PA = 38 700]	34	-0,11	(0,07)	34	-0,06	(0,07)	34	0,50**	(0,49)**	34	0,38*	(0,38)*
Pays plus riches [PA = 46 357]	27	-0,33	(-0,43)*	27	-0,24	(-0,32)	27	0,24	(0,37)	27	0,21	(0,30)
Pays très riches [PA = 59 502]	16	-0,68**	(-0,68)**	14	-0,45	(-0,26)	13	-0,26	(0,18)	16	-0,48*	(-0,34)
Tous les pays	140	-0,24**	(-0,06)	124	0,22**	(0,33)***	140	0,67***	(0,65)***	128	0,19*	(0,34)***

* $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Note. L'évaluation de la vie est mesurée à l'aide de l'échelle de Cantril (1 – 10). L'émotion positive provient du score d'émotion positive auquel on a soustrait le score d'émotion négative. Le pouvoir d'achat (PA) est le PIB *pc* converti en dollars internationaux et traduit en pouvoir d'achat. L'inégalité est indiquée par le coefficient Gini. Les corrélations partielles sont entre parenthèses.

Sources : L'évaluation de vie (Cantril) provient des enquêtes Gallup (2012-2014) et les indices sont présentés par Helliwell, Huang et Wang (2015). L'évaluation des émotions provient des données de Veenhoven datant de 2008 (worlddatabasehappiness.eur.nl). Le pouvoir d'achat provient de la Banque mondiale (2011-2015). Ces données ont été complétées par celles du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

révèle également que la corrélation négative entre l'émotion positive et l'inégalité augmente avec la richesse, mais elle n'atteint pas le niveau de signification.

Dans la partie droite du Tableau 2, les corrélations entre l'évaluation de la vie et le pouvoir d'achat sont présentées à titre informatif, l'hypothèse ne portant pas sur ces données. Il est néanmoins possible de noter que l'association entre l'évaluation de la vie et le pouvoir d'achat est plus intense dans les pays moins riches, un résultat régulièrement observé (par exemple, la synthèse de Bouffard, 2008). Entre les émotions positives et le pouvoir d'achat, la corrélation partielle n'est significative que pour les pays de l'OCDE (0,38). Elle devient négative dans les pays plus riches (-0,48), mais la corrélation partielle n'est pas significative. Ces résultats semblent bien indiquer que, dans ces derniers pays, le niveau de richesse importe moins que sa répartition. Il est possible que la réaction affective soit moins sensible au pouvoir d'achat, surtout dans les pays riches.

Pour l'ensemble des pays, il est surprenant de constater que la corrélation inégalité – émotion (0,22) soit positive, comme si l'inégalité de revenus était une bonne chose... Pour ce qui est de l'association inégalité – évaluation de la vie, elle est de -0,24 et devient -0,06 après le contrôle de l'effet du pouvoir d'achat. Il apparaît que des résultats globaux – obtenus auprès d'un grand nombre de pays – méritent d'être décortiqués, comme nous l'avons fait, en examinant les relations spécifiques entre l'inégalité de revenus et le bonheur dans les pays ayant un PIB différent. La Figure 1 illustre bien l'allure des corrélations selon le pouvoir d'achat des citoyens des divers pays.

Analyse complémentaire selon les régions

Le Tableau 3, présenté à titre informatif, fait voir les fluctuations des corrélations selon les régions du globe. Peu d'associations sont significatives, si ce n'est celles entre l'évaluation de la vie et le pouvoir d'achat dans les pays de l'ancien bloc soviétique, de l'Asie et de religion musulmane. À part les pays occidentaux, plus riches, où la corrélation partielle entre évaluation de la vie – inégalité atteint -0,43, l'inégalité semble importer peu pour les autres catégories de pays. Il semble bien qu'il faille un certain niveau de richesse pour que l'inégalité manifeste son influence, ce qui est conforme à l'hypothèse.

Inégalité de revenus et bien-être subjectif

Il nous a semblé pertinent de vérifier l'hypothèse au moyen de données différentes qui donnent une autre version du bonheur. Tel que

Tableau 3

Corrélations Pearson et corrélations partielles entre les variables étudiées pour les pays regroupés par région

Par région	N	Évaluation de vie et inégalité		Émotions positives et inégalité		Évaluation de vie et pouvoir d'achat		Émotions positives et pouvoir d'achat	
		Corr.	Contrôle PA	Corr.	Contrôle PA	Corr.	Contrôle Inégalités	Corr.	Contrôle Inégalités
Pays occidentaux [PA = 46 357]	27	-0,33	(-0,43)*	-0,24	(-0,32)	0,24	(0,37)	0,21	(0,30)
Amérique latine [PA = 13 368]	22	-0,23	(0,10)	-0,30	(-0,27)	0,40	(0,35)	0,12	(0,01)
Ex-Soviétiques [PA = 14 373]	21	-0,30	(-0,38)	-0,15	(-0,13)	0,64**	(0,66)**	0,35	(0,34)
Asie [PA = 7 371]	11	0,25	(-0,03)	0,41	(0,13)	0,74**	(0,72)**	0,66	(0,57)
Afrique noire [PA = 3 637]	37	0,15	(0,09)	0,18	(0,11)	0,19	(0,16)	0,18	(0,10)
Musulmans [PA = 20 935]	23	0,33	(0,17)	-0,26	(-0,31)	0,67***	(0,53)*	-0,04	(0,18)

* $p < 0,05$ ** $p < 0,01$ *** $p < 0,001$

Note. L'identification des variables et les sources des données ont été présentées au Tableau 2.

Les corrélations partielles sont entre parenthèses.

Pour la catégorie des pays occidentaux, nous avons ajouté huit pays provenant d'autres régions qui ont une économie de type occidental, comme le Japon, Hong Kong et l'Australie.

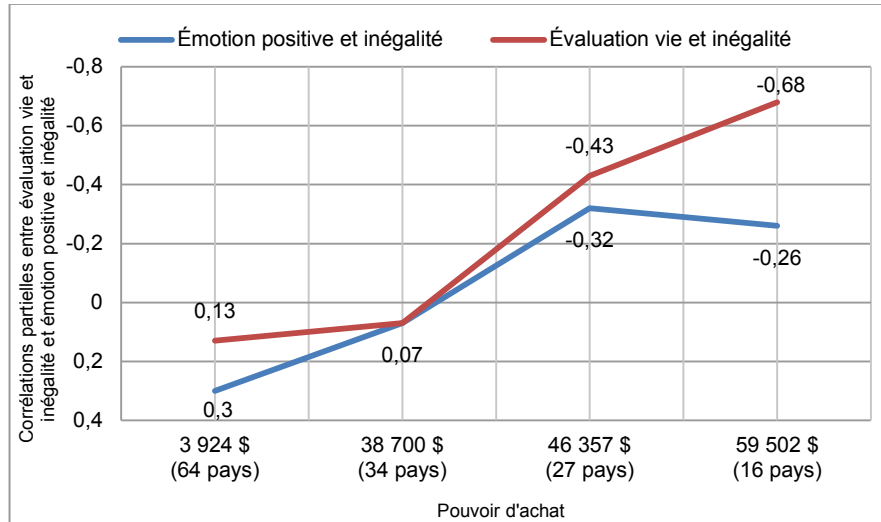


Figure 1. Corrélations partielles entre le bonheur (deux indices) et l'inégalité de revenu selon le pouvoir d'achat des citoyens des pays étudiés.

Note : La corrélation partielle entre l'évaluation de la vie (Cantril) et l'inégalité (Gini) enlève l'effet du pouvoir d'achat. La corrélation partielle entre l'émotion positive et l'inégalité tient compte également de l'effet du pouvoir d'achat.

mentionné dans la section méthodologique, Diener et Tay (2015) ont constitué un score de bien-être subjectif à partir de cinq indices. De plus, au lieu de se limiter du PIB *pc*, ils ont créé un score de richesse du foyer composé de cinq éléments. L'inégalité, pour sa part, s'exprime par le coefficient Gini. Comme le fait voir le Tableau 4, la corrélation entre le bien-être subjectif et l'inégalité est très basse pour les pays les plus pauvres et très élevée pour les pays les plus riches (-0,57 qui devient -0,49 en tenant compte de l'effet de la richesse du pays). Ce résultat correspond très bien à ceux du Tableau 2, déjà présentés, et confirme, ici aussi, l'hypothèse.

DISCUSSION

L'hypothèse stipule qu'il existe une relation négative importante entre l'inégalité de revenus et le bonheur dans les pays riches. Elle a été soutenue par deux indices de bonheur : l'évaluation de la vie et le bien-être subjectif. Avec l'émotion positive, les résultats vont dans le même sens, mais les corrélations n'atteignent pas le niveau de signification requis. Cette différence ne surprend guère puisque même si l'évaluation de la vie et l'émotion positive sont en corrélation, elles ne reflètent pas exactement

Tableau 4

Association entre le bien-être subjectif et l'inégalité de revenus, ainsi qu'entre le bien-être subjectif (B-ÉS) et la richesse du foyer (RF) pour les pays les plus pauvres et les plus riches

Pays	N	B-ÉS et inégalités		B-ÉS et richesse du foyer	
		Corr.	Contrôle Richesse au foyer	Corr.	Contrôle Inégalités
Pays pauvres (20 % inférieur)	32	-0,17	(0,17)	0,08	(0,08)
Pays riches (20 % supérieur)	33	-0,57***	(-0,49)**	0,77***	(0,85)***

** $p < 0,01$ *** $p < 0,001$

Note. L'évaluation du bien-être subjectif (B-ÉS) a été constituée par Diener et Tay (2015) à partir de cinq éléments; l'évaluation de la vie (Cantril) et quatre émotions (pos./nég.). La richesse du foyer (RF) est un score composé également par Diener et Tray (2015) à partir de cinq éléments : revenu annuel du foyer, nourriture, habitation, télévision et internet. Ces chercheurs ont fait la moyenne des scores obtenus entre 2006 et 2013 par les enquêtes Gallup.

Les coefficients Gini, traduisant l'inégalité de revenu, proviennent de la Banque mondiale pour les années 2006 à 2013.

Les pays sélectionnés ici proviennent d'une liste de 164 pays étudiés par Diener et Tay

la même réalité. Kapteyn, Lee, Tassot, Vonkova et Zamarro (2015), par exemple, ont observé que l'aspect cognitif du bien-être (l'évaluation de la vie) est plutôt associé aux conditions matérielles tandis que le bien-être émotif est plus relié aux expériences de vie.

L'inégalité importe pour rendre compte du bonheur, mais d'autres variables comptent également : le PIB, la richesse du foyer, la culture, la religion et le respect des droits humains, comme l'ont démontré Kalmijn et Veenhoven (2014), mais ces variables n'annulent pas l'effet de l'inégalité de revenus (Wilkinson et Pickett, 2013).

Il a été possible d'observer (Tableau 2) que pour les pays riches et très riches, le pouvoir d'achat importe moins que sa juste répartition. Au-delà d'un certain seuil, plus de richesses n'apportent pas plus de mieux-être si elles ne sont pas équitablement réparties (Noël, 2014; Wilkinson et Pickett, 2013). Dans les pays moins riches et très pauvres, le pouvoir d'achat pourrait avoir plus d'importance pour la qualité du bonheur, mais cette observation ne se retrouve pas pour tous les pays pauvres (Tableaux 2 et 3). Des différences culturelles et autres influenceraient également cette possible association.

Les résultats obtenus avec les données empruntées à Diener et Tay (2015) (Tableau 4) méritent d'être soulignés puisqu'ils se basent sur un « indice composé » de bien-être subjectif, ce qui donne généralement de

meilleures qualités métrologiques. De plus, la variable « revenu » est fondée également sur un score composé indiquant la richesse du foyer, une réalité plus proche de la personne que le PIB. Sur la base des données de 164 pays et au moyen d'analyses variées, ces auteurs concluent que « les pays égalitaires tendent à être plus heureux » (p. 147). En ce qui nous concerne, nous démontrons que c'est dans les pays riches que l'inégalité des revenus est plus dommageable pour le bien-être subjectif et c'est là notre contribution spécifique. Une juste répartition des richesses s'impose évidemment partout, mais les inconvénients de cette inégalité pour le bonheur se manifestent davantage dans les pays riches.

Avec des données basées sur 144 pays et des indices variés, la présente étude apporte une contribution limitée, mais unique, en ce qu'elle démontre que l'inégalité de revenus est associée négativement et fortement au bonheur dans les pays riches et non dans un grand nombre de pays pauvres. Cette association apparaît seulement lorsque l'inégalité atteint un certain seuil. Cette étude n'a pas l'exhaustivité ni l'envergure des grandes enquêtes Gallup ni la sophistication des analyses multiniveaux basées sur de nombreuses variables, mais à l'intérieur des limites précisées, sa contribution spécifique n'est pas négligeable et, croyons-nous, pertinente, étant données les implications qui en découlent.

Puisque les inconvénients de l'inégalité affectent tous les citoyens d'une société, quoique davantage les plus pauvres (Caron, 2012; Wilkinson et Pickett, 2013), on comprendra qu'il est urgent d'élaborer des politiques socio-économiques qui aplaniront le plus possible ces écarts (Stiglitz, 2012; Oishi et Diener, dans le présent numéro). Les inégalités actuelles sont même devenues « au premier plan des préoccupations des pouvoirs publics », d'affirmer un Rapport de l'OCDE (2015, p. 22; les experts du Forum économique mondial de Davos formulent le même avertissement). Comme nous l'avons indiqué précédemment en nous basant sur l'étude de Kondo et ses collaborateurs (2009), une diminution du taux d'inégalité éviterait un grand nombre de décès. Pourtant l'espoir est permis puisque certaines sociétés – comme la Norvège, la Belgique et le Québec – maintiennent les coefficients Gini sous le niveau de 30.

Les résultats présentés comportent de profondes implications pour les professionnels des sciences humaines et, en particulier, pour les psychologues. En effet, des chercheurs ont démontré l'impact sérieux des inégalités de revenus sur plusieurs réalités psychosociales, comme la santé mentale (voir le Tableau 1). En plus de l'important et indispensable travail individuel que réalisent les psychologues, les problèmes de santé mentale les invitent à ajouter une dimension sociale et communautaire à leur action. En ce domaine, comme en médecine, la prévention et des approches à large spectre s'imposent.

Depuis toujours, les psychologues sont présents dans les milieux de l'éducation. Ils peuvent sensibiliser les jeunes à l'altruisme, l'empathie et la compassion, autant d'éléments qui réduisent les conflits et les inégalités. De plus, les psychologues peuvent contribuer à l'élaboration de politiques sociales en insistant sur l'importance des conditions qui favorisent la santé mentale et la qualité de la vie de l'ensemble de la population et en faisant voir les inconvénients de la comparaison sociale suscitée par les inégalités.

Il en est de même pour la promotion du bonheur – une préoccupation primordiale des psychologues, surtout depuis l'avènement de la psychologie positive. Elle exige non seulement un travail consacré à la réduction des troubles et des maladies, mais également des interventions d'envergure, s'adressant à des grands nombres et favorisant l'augmentation des « forces », l'actualisation des potentialités individuelles, la promotion de la résilience, l'efficacité de la poursuite des buts personnels et la facilitation de l'expérience optimale (*flow*), autant d'ingrédients du bonheur.

Comme conclusion, deux observations à méditer :

Les gens ne veulent pas d'une poursuite aveugle de la croissance du PIB, mais une amélioration de leur qualité de vie, *un partage de la richesse* et un modèle de développement qui est durable. (Stiglitz : entrevue au journal *Le Devoir*, 13 avril 2012. Les italiques sont de nous)

En lançant un programme de réduction de l'inégalité dans les pays riches, nous devons signaler que notre souci de la répartition ne s'arrête pas à nos frontières. (Atkinson, 2016, p. 312)

RÉFÉRENCES

- Alesina, A., Di Tella, R. et MacCulloch, R. (2004). Inequality and happiness: are Europeans and Americans different? *Journal of Public Economics*, 88(9-10), 2009-2042.
- Atkinson, A. D. (2016). *Inégalités*. Paris : Seuil.
- Barrington-Leigh, C. P. (2014). Comprendre l'égalité par le bien-être : le cas du Québec. Dans A. Noël et M. Fahmy (dir.). *Miser sur l'égalité : L'argent, le pouvoir, le bien-être et la liberté* (p.153-164). Anjou, Québec : Fides. Repéré à <http://wellbeing.ihsp.mcgill.ca/publications/Barrington-Leigh-INM2014-francais.pdf>
- Berg, M. et Veenhoven, R. (2010). Income inequality and happiness in 119 nations: In search for an optimum that does not appear to exist. Dans B. Greve (dir.), *Happiness and social policy in Europe* (p. 174-194). Cheltenham, Angleterre : Edward Elgar.
- Bjornskov, C., Dreher, A. et Fisher, A. (2007). *The relation between inequality and happiness*. Manuscrit, Aarhus School of business, Danemark.
- Blanchflower, D. G. et Oswald, A. J. (2004). Well-being over time in Britain and the USA. *Journal of Public Economics*, 88(7-8), 1359-1386.
- Blanden, J. (2009). *How much can we learn from international comparisons of intergenerational mobility?* Londres, Angleterre : London school of economics.
- Bloom, M. (1999). The performance effect of pay dispersion on individuals and organizations. *Academy of Management Journal*, 42(1), 25-40.

- Bouffard, L. (2008). La richesse procure-t-elle le bonheur? *Revue québécoise de psychologie*, 29(2), 225-238.
- Bouffard, L. et Dubé, M. (2013). L'inégalité de revenus : un « virus » qui affecte la santé mentale et le bonheur. *Santé mentale au Québec*, 38(2), 215-234.
- Boyce, C. J., Brown, G. D. A. et Moore, S. C. (2010). Money and happiness: rank of income, not income, affects life satisfaction. *Psychological Science*, 21(4), 471-475.
- Brosnan, S. F. et de Waal, F. B. M. (2003). Monkeys reject unequal pay. *Nature*, 425(6955), 297-299.
- Brown, G. D. A., Gardner, J., Oswald, A. J. et Quian, J. (2008). Does wage rank affect employees' well-being? *Industrial Relations*, 47(3), 355-389.
- Burton, P. et Phipps, S. (2011). *Families, time and well-being*. Repéré à : <http://behindthenumbers.ca/?s=burton>.
- Cantril, H. (1965). *The pattern of human concerns*. New Brunswick, NJ : Rutgers University Press.
- Card, D., Mas, A., Moretti, E. et Saez, E. (2012). Inequality at work: The effect of peer salaries on job satisfaction. *The American Economic Review*, 102(6), 2981-3003.
- Caron, J. (2012). Predictors of quality of life in economically disadvantaged populations in Montreal. *Social Indicators Research*, 107(3), 411-427.
- Chang, W. C. (2013). Climbing up the social ladders: Identity, relative income, and subjective well-being. *Social Indicators Research*, 113(1), 513-535.
- Cheung, F. et Lucas, R. E. (2016). Income inequality is associated with stronger comparison effects: The effect of relative income on life satisfaction. *Journal of Personality and Social Psychology*, 110(2), 332-341.
- Clark, A. E. (2003). *Inequality-aversion and income mobility*. Paris, France : Paris School of Economics.
- Clark, A. E., Masclot, D. et Villeval, M.-C. (2010). Effort and comparison income: Experimental and survey evidence. *Industrial et Labor Relations Review*, 63(3), 407-436.
- Dawes, C. T., Fowler, J. H., Johnson, T., McElreath, R. et Smirnov, O. (2007). Egalitarian motives in humans. *Nature*, 446(7137), 794-796.
- DeNeve, J.-E., Diener, E., Tay, L. et Xuereb, C. (2013). The objective benefits of subjective well-being. Dans J. Helliwell, R. Layard et J. Sachs (dir.), *World happiness report 2013* (vol. 2, p. 54-79). New York, NY : United Nations.
- Diener, E. et Seligman, M.E.P. (2004). Beyond money: Toward an economy of well-being. *Psychological Science in the Public Interest*, 5(1), 1-31.
- Diener, E. et Tay, L. (2015). Subjective well-being and human welfare around the world as reflected in the Gallup World Poll. *International Journal of Psychology*, 50(2), 135-149.
- Flannery, K. et Marcus, J. (2012). *The creation of inequality: How our prehistoric ancestors set the stage for monarchy, slavery, and empire*. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Frank, R. H. (2007). *Falling behind: How rising inequality harms the middle class*. Berkeley, CA : University of California Press.
- Gandelman, N. et Porzecanski, R. (2013). Happiness inequality: how much is reasonable? *Social Indicators Research*, 110(1), 257-269.
- Graham, C. (2009). *Happiness around the World: The paradox of happy peasants and miserable millionaires*. New York, NY : Oxford University Press.
- Grosfeld, I. et Senik, C. (2010). The emerging aversion to inequality: Evidence from subjective data. *Economics of Transition*, 18(1), 1-26.
- Hagerthy, M. R. (2000). Social comparisons of income in one's community: evidence from national surveys of income and happiness. *Journal of Personality and Social Psychology*, 78(4), 764-771.
- Hall, J. (2013). From capabilities to contentment: Testing the links between human development and life satisfaction. Dans J. Helliwell, R. Layard et J. Sachs (dir.), *World happiness report 2013* (vol. 2, p. 138-153). New York, NY : United Nations.
- Helliwell, J. F. (2003). How's life? Combining individual and national variables to explain subjective well-being. *Economic Modelling*, 20(2), 331-360.

Inégalité et bonheur

- Helliwell, J. F., Huang, H. et Wang, S. (2015). The geography of world happiness. Dans J. Helliwell, R. Layard et J. Sachs (dir.). *World happiness report 2015* (p. 12-41). New York, NY : United Nations.
- Helliwell, J., Huang, H. et Wang, S. (2016). The distribution of world happiness. Dans J. Helliwell, R. Layard et J. Sachs (dir.). *World happiness report 2016* (p. 8-49). New York, NY : United Nations.
- Helliwell, J. F. et Wang, S. (2013). World happiness: trends, explanations and distribution. Dans J. Helliwell, R. Layard et J. Sachs (dir.), *World happiness report 2013* (p. 8-37). New York, NY : United Nations.
- Hvistendahl, M. (2014). While emerging economies boom, equality goes bust. *Science*, 244(6186), 832-835.
- Kahneman, D. et Krueger, A. B. (2006). Developments in the measurement of subjective well-being. *The Journal of Economic Perspectives*, 20(1), 3-24.
- Kalmijn, W. et Veenhoven, R. (2014). Index of inequality-adjusted happiness (IAH) improved: A research note. *Journal of Happiness Studies*, 15(6), 1259-1265.
- Kapteyn, A., Lee, J., Tassot, C., Vonkova, H. et Zamarro, G. (2015). Dimensions of subjective well-being. *Social Indicators Research*, 123(3), 625-660.
- Karlsson, M., Nilsson, T., Lyttkens, C. H. et Leeson, G. (2010). Income inequality and health: importance a cross-country perspective. *Social Science and Medicine*, 70(6), 875-880.
- Kondo, N., Sembajwe, G., Kawachi, I., van Dam, R. M., Subramanian, S. V. et Yamagata, Z. (2009). Income inequality, mortality, and self-rated health: meta-analysis of multilevel studies. *British Medical Journal*, 339(7731), 1178-1181.
- Krugman, P. (2012). *Sortez-nous de cette crise... maintenant!* Paris, France : Flammarion.
- Lin, C.-H. A., Lahiri, S. et Hsu, C.-P. (2015). Population aging and regional income inequality in Taiwan : A spatial dimension. *Social Indicators Research*, 122(3), 757-777.
- Luttmer, E. F. P. (2005). Neighbors as negatives: Relative earnings and well-being. *The Quarterly Journal of Economics*, 120(3), 963-1002.
- McQuaig, L. et Brooks, N. (2013). *Les milliardaires*. Montréal, Québec : Lux.
- Morawetz, D., Atia, E., Bin-Nun, G., Felous, L., Gariplerden, Y., Soustiel, S., . . . Zarfaty, Y. (1977). Income distribution and self-related happiness: Some empirical evidence. *The Economic Journal*, 87(347), 511-522.
- Mulgan, G. (2013). Well-being and public policy. Dans S. A. David, I. Boniwell et A. Conley Ayers (dir.). *The Oxford handbook of happiness* (p. 517-532). New York, NY : Oxford University Press.
- Newman, K. S. (2006). *Chutes and ladders: Navigating the low-wage labor market*. Boston, MA : Harvard University Press.
- Noël, A. (2014). Les vertus de l'égalité. Dans A. Noël et M. Fahmy (dir.), *Miser sur l'égalité* (p. 19-27). Montréal, Québec : Fides.
- Noël, A. et Fahmy, M. (dir.) (2014). *Miser sur l'égalité*. Montréal, Québec : Fides.
- OCDE (2015). *Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous*. Paris, France : OCDE.
- Ogders, C. L. (2015). Income inequality and the developing child: Is it all relative? *American Psychologist*, 70(8), 722-731.
- Oishi, S. et Kesebir, S. (2015). Income inequality explains why economic growth does not always translate to an increase in happiness. *Psychological Science*, 26(10), 1630-1638.
- Oishi, S., Kesebir, S. et Diener, E. (2011). Income inequality and happiness. *Psychological Science*, 22(9), 1095-1100.
- Oshio, T. et Kobayashi, M. (2011). Area-level income inequality and individual happiness: Evidence from Japan. *Journal of Happiness Studies*, 12(4), 633-649.
- Ohtake, F. et Tomioka, J. (2004). Who supports redistribution? *The Japanese Economic Review*, 55(4), 333-354.
- Pennisi, E. (2014). Our egalitarian Eden. *Science*, 344(6186), 824-825.
- Piketty, T. (2013). *Le capital au XXIe siècle*. Paris, France : Seuil.
- Ricard, M. (2013). *Plaidoyer pour l'altruisme : La force de la bienveillance*. Paris, France : Fayard.
- Roberts, B. J. (2014). Your place or mine? Beliefs about inequality and redress preferences in South Africa. *Social Indicators Research*, 118(3), 1167-1190.

- Sachs, J. D. (2008). *Common wealth: Economics for a crowded planet*. New York, NY : Penguin.
- Sacks, D. W., Stevenson, B. et Wolfers, J. (2012). The new stylized facts about income and subjective well-being. *Emotion*, 12(6), 1181-1187.
- Sanfey, P. et Teksoz, U. (2007). Does transition make you happy? *Economics of Transition*, 15(4), 707-731.
- Schwarze, J. et Härpfer, M. (2007). Are people inequality averse, and do they prefer redistribution by the state? Evidence from German longitudinal data on life satisfaction. *Journal of Socio-Economics*, 36(2), 233-249.
- Senik, C. (2004). When information dominates comparison: Learning from Russian subjective data. *Journal of Public Economics*, 88(9-10), 2099-2123.
- Smith, L. (2015). Reforming the minimum wage: Toward a psychological perspective. *American Psychologist*, 70(6), 557-565.
- Stevenson, B. et Wolfers, J. (2008). Happiness inequality in the United States. *Journal of Legal Studies*, 37(S2), 33-79.
- Stiglitz, J. E. (2012). *Le prix de l'inégalité*. Paris, France : LLL.
- Stiglitz, J. E. (2015). *The great divide: Unequal societies and what we can do about them*. New York, NY : W. W. Norton.
- Tepperman, L. et Gheihman, N. (2013). *Habits of inequality*. Don Mills, Ontario : Oxford University Press.
- Tricomi, E., Rangel, A., Camerer, C. F. et O'Doherty, J. P. (2010). Neural evidence for inequality-averse social preferences. *Nature*, 463(7284), 1089-1092.
- Valdmanis, V. G. (2015). Factors affecting well-being at the state level in the United States. *Journal of Happiness Studies*, 16(4), 985-997.
- Veenhoven, R. (2008). Healthy happiness: effects of happiness on physical health and the consequences for preventive health care. *Journal of Happiness Studies*, 9(3), 449-469.
- Veenhoven, R. (2011). Greater happiness for a greater number: Is that possible? If so, how? Dans K. H. Sheldon, T. B. Kasdan et M. F. Steger (dir.). *Designing positive psychology: Taking stock and moving forward* (p. 396-409). New York, NY : Oxford University Press.
- Verme, P. (2011). Life satisfaction and income inequality. *The Review of Income and Wealth*, 57(1), 111-127.
- Wang, P., Pan, J. et Luo, Z. (2015). The impact of income inequality on individual happiness: evidence from China. *Social Indicators Research*, 121(2), 413-435.
- Watts, J., Sheehan, O., Atkinson, Q. D., Bulbulia, J. et Gray, R. D. (2016). Ritual human sacrifice promoted and sustained the evolution of stratified societies. *Nature*, 532, 228-231.
- Wilkinson, R. G. et Pickett, K. E. (2006). Income inequality and population health. *Social Science & Medicine*, 62(7), 1768-1784.
- Wilkinson, R. et Pickett, K. (2013). *L'égalité, c'est mieux : Pourquoi les écarts de richesses ruinent nos sociétés*. Montréal, Québec : Éditions Écosociété.

RÉSUMÉ

L'inégalité de revenus et le bonheur seraient en relation négative, et ce, de façon plus marquée dans les pays riches que dans les pays pauvres. Des données recueillies sur 144 pays ont servi à vérifier cette hypothèse. Cette dernière a été confirmée pour deux indices de bonheur : l'évaluation de la vie et le bien-être subjectif, mais pour les pays riches seulement; même en contrôlant l'effet du pouvoir d'achat. Au-delà d'un certain seuil d'inégalité, l'augmentation de la richesse dans les pays riches n'apporte pas de mieux-être. La croissance économique y importe moins que la juste répartition des richesses. Étant donné les graves répercussions de l'inégalité sur la santé mentale, les psychologues sont invités à porter attention dans leurs interventions.

MOTS CLÉS

inégalité des revenus, bonheur

Inégalité et bonheur

ABSTRACT

Inequality of income and happiness seem to be in a negative correlation and the latter could be greater in rich than in poor societies. To examine this hypothesis, data were collected on 144 countries. The hypothesis was confirmed for two indexes of happiness: life evaluation and subjective well-being, but only for rich countries, even when controlling the effect of purchasing power. Beyond some level of inequality, the economic growth does not improve well-being in rich countries. In these countries, economic growth counts less than a fair distribution of wealth. Because of the serious repercussions of inequality on mental health, psychologists are invited to pay attention to it in their interventions.

KEY WORD

inequality of income, happiness

Annexe 1

Le Québec évite le grand écart (Barrington-Leigh, 2014)

Le niveau de *richesse* au Québec est de 44 499 \$, inférieur à celui de l'ensemble canadien qui se situe à 53 870 \$, pour l'année 2013, mais il est légèrement supérieur à celui des pays de l'OCDE (40 891 \$ pour 2011). Le taux de pauvreté des ménages au Québec est plus bas que celui des autres provinces canadiennes : 9,7 % vs 11,9 %. Pour les familles monoparentales, le taux de pauvreté atteint 24 % (31 % au Canada) et se trouve assez loin des pays scandinaves dont les taux varient entre 7 % et 15 %. L'*inégalité* de revenus a augmenté au Québec depuis trois décennies, mais moins que dans le reste du Canada et beaucoup moins qu'aux États-Unis. Grâce aux transferts (par exemple, la sécurité de la vieillesse, les prestations pour enfants, le régime des rentes) qui représentent 10 % du PIB et à un taux d'imposition élevé et progressif (taux maximum de 49,9 % pour les deux niveaux de gouvernement), le coefficient Gini passe de 0,44 avant impôt à 0,29 après impôt (pour 2011), ce qui en fait le pays le plus égalitaire d'Amérique du Nord. La *satisfaction de vivre* était peu élevée au Québec en 1985 (moment de la première enquête), mais elle a augmenté pour dépasser le reste du Canada depuis le début du présent siècle. Il semble, selon Barrington-Leigh (2014), que les transformations survenues lors de la Révolution tranquille (années 1960) ont affecté à la baisse le bonheur des Québécois. Mais, par la suite, selon ce chercheur de l'Université McGill, le Québec s'est donné des institutions modernes axées sur le soutien social et les valeurs collectives qui ont amélioré le bien-être des citoyens. Les mesures inspirées par ces valeurs ont propulsé le Québec dans les premiers rangs pour ce qui est de la qualité de vie et du bonheur (7,66 sur 10), après le Danemark (7,69) et devant le Canada 7,48 (pour 2010-2012).

Inégalité et bonheur

Annexe 2

Informations sur les 144 pays

Pays	Évaluation de vie (Cantril, 1 – 10)	Émotion positive (sur 100)	Pouvoir d'achat (PA) \$ international	Inégalité (Gini)
Afghanistan	3,58	25	1 933	27,8
Afrique Sud	4,64	50	13 046	63,4
Albanie	4,99	28	10 305	29,0
Algérie	5,61	21	14 193	35,3
Allemagne	6,76	43	45 802	30,1
Angola	4,03	37	6 949	42,7
Arabie Saoudite	6,41	40	51 924	
Argentine	6,57	47	13 480	42,3
Arménie	4,35	21	4 020	31,5
Australie	7,28	51	43 930	30,3
Autriche	7,20	53	46 223	30,5
Azerbaïdjan	5,21	21	17 516	36,5
Bangladesh	4,70	38	3 123	32,1
Belarus	5,81	24	18 185	26,0
Belgique	6,94	49	42 578	27,6
Bénin	3,34	34	2 030	43,4
Bhoutan	5,25		7 816	38,7
Bolivie	5,89	40	6 630	48,1
Bosnie-Herzégovine	4,95	52	9 892	26,2
Botswana	4,33	43	16 099	60,5
Brésil	6,98	53	15 838	52,9
Bulgarie	4,22	34	16 617	36,0
Burkina Faso	3,59	34	1 620	39,8
Burundi	2,91	34	770	42,4
Cambodge	3,82	34	3 263	30,8
Cameroun	4,25	35	2 972	44,6
Canada	7,43	59	44 057	32,6
Chili	6,67	42	22 346	50,5
Chine	5,14	51	13 206	61,0
Chypre	5,70		30 873	34,3
Colombie	6,48	49	13 357	53,5
Comores	3,96		1 429	64,3
Congo (Brazzaville)	3,99	38	6 277	40,2
Congo (Kinshasa)	4,52	40	745	42,1
Corée Sud	5,98	32	34 356	31,6
Costa Rica	7,23	59	14 918	49,2
Côte d'Ivoire	3,66		3 258	44,6
Croatie	5,76	29	21 210	32,0
Danemark	7,53	60	44 916	29,1
Djibouti	4,37		3 270	45,1

Annexe 2

Informations sur les 144 pays (suite)

Pays	Évaluation de vie (Cantril, 1 – 10)	Émotion positive (sur 100)	Pouvoir d'achat (PA) \$ international	Inégalité (Gini)
Égypte	4,19	35	10 530	34,4
Équateur	5,98	54	11 372	47,3
Espagne	6,33	49	33 211	35,9
Estonie	5,43	40	26 946	33,2
États-Unis	7,12	54	54 630	41,1
Éthiopie	4,51	11	1 500	30,0
Finlande	7,41	54	39 981	27,1
France	6,58	42	38 848	33,1
Gabon	3,90		19 430	41,5
Géorgie	4,30	19	7 582	40,0
Ghana	4,63	53	4 082	40,8
Grèce	4,86	41	25 877	36,7
Guatemala	6,12	56	7 454	52,4
Guinée	3,66	43	1 221	33,7
Haïti	4,52	30	1 732	60,0
Honduras	4,79	52	4 909	53,7
Hong Kong	5,47		55 084	43,4
Hongrie	4,80	42	24 721	30,6
Inde	4,57	31	5 701	36,8
Indonésie	5,40	54	10 517	34,3
Iran	4,69	23	17 303	37,4
Irak	4,68	17	15 057	29,5
Irlande	6,94	60	48 755	32,5
Islande	7,56		43 394	26,9
Israël	7,28	31	33 230	37,6
Italie	5,95	39	34 706	35,2
Jamaïque	5,71	56	8 876	45,5
Japon	5,99	43	36 426	24,9
Jordanie	5,20	34	12 050	35,4
Kazakhstan	5,86	39	24 228	26,4
Kenya	4,42	62	2 954	42,5
Koweït	6,30	27	73 246	
Kirghizstan	5,29	44	3 322	27,4
Laos	4,88	52	5 321	37,9
Lesotho	4,90		2 638	52,5
Lettonie	5,10		22 873	37,7
Liban	4,84	20	17 462	
Libéria	4,57	36	841	38,2
Lituanie	5,83	26	26 742	35,2
Luxembourg	6,95	48	97 662	34,8

Inégalité et bonheur

Annexe 2

Informations sur les 144 pays (suite)

Pays	Évaluation de vie (Cantril, 1 – 10)	Émotion positive (sur 100)	Pouvoir d'achat (PA) \$ international	Inégalité (Gini)
Macédoine	5,01	40	13 142	39,0
Madagascar	3,68	44	1 439	47,5
Malaisie	5,77	52	25 639	49,2
Malawi	4,29	52	822	39,0
Mali	4,00	60	1 599	40,1
Malte	6,30	31	29 127	27,9
Maroc	5,01	44	7 491	39,5
Mauritanie	4,37	50	3 912	39,0
Mexique	7,19	58	17 108	48,1
Moldavie	5,89		4 983	28,5
Mongolie	4,87		11 946	33,8
Monténégro	5,19		14 338	33,2
Mozambique	4,97	44	1 129	47,6
Népal	4,51	45	2 374	47,2
Nicaragua	5,83	52	4 918	43,1
Niger	3,85	50	938	31,5
Nigéria	5,27	50	5 011	43,7
Norvège	7,52	56	64 856	25,9
Nouvelle-Zélande	7,29	53	36 391	36,2
Ouganda	3,93	38	1 771	42,4
Ouzbékistan	6,00	49	5 573	36,8
Pakistan	5,19	31	4 811	30,6
Palestine	4,72	10	4 509	
Panama	6,79	62	20 895	51,7
Paraguay	5,88	61	8 911	48,3
Pays Bas	7,39	56	47 663	28,0
Pérou	5,10	42	11 989	44,7
Philippines	5,10	36	6 969	43,0
Pologne	5,79	45	24 745	32,4
Portugal	5,10	43	28 393	36,0
Qatar	6,61		140 649	41,1
Rép. Centre Afrique	3,68	34	594	61,3
Rép. Dominicaine	4,89	39	13 262	47,1
Rép. Tchèque	6,51	36	30 407	26,1
Roumanie	5,12	33	19 401	27,3
Royaume-Uni	6,87	48	39 762	32,6
Russie	5,72	40	25 636	41,6
Rwanda	3,47	41	1 661	46,8
Salvador	6,13	58	8 351	43,5
Sénégal	3,90	46	2 333	40,3

Annexe 2

Informations sur les 144 pays (suite)

Pays	Évaluation de vie (Cantril, 1 – 10)	Émotion positive (sur 100)	Pouvoir d'achat (PA) \$ international	Inégalité (Gini)
Sierra Leone	4,51	28	1 966	34,0
Singapour	6,80	39	82 763	42,5
Slovaquie	6,00	32	27 712	26,1
Slovénie	5,85	43	29 963	25,6
Soudan	4,56	42	4 069	35,3
Suède	7,36	58	45 183	27,3
Suisse	7,59	52	57 235	31,6
Suriname	6,27		16 638	52,3
Swaziland	4,87		8 292	50,4
Tadjikistan	4,79	44	2 691	32,6
Tanzanie	3,78	48	2 538	37,8
Tchad	3,67	41	2 182	43,3
Thaïlande	6,46	59	15 735	39,3
Togo	2,84	33	1 429	46,0
Trinidad/Tobago	6,17	52	31 967	40,3
Tunisie	4,40	35	11 436	35,8
Turquie	5,33	32	19 200	40,2
Ukraine	4,68	35	8 666	24,6
Uruguay	6,49	47	20 884	41,9
Venezuela	6,81	62	18 276	39,0
Viet Nam	5,36	47	5 629	38,7
Yémen	4,08	20	3 785	33,4
Zambie	5,13	52	3 904	50,1
Zimbabwe	4,61	35	1 792	50,1

Note. Pour l'évaluation de la vie avec l'échelle de Cantril (sur 10), environ 3,000 participants par pays ont été interrogés. Données de 2012-2014, provenant des enquêtes Gallup et présentées par Helliwell, Huang et Wang (2015).

L'évaluation de l'émotion se base sur 14 adjectifs (positifs et négatifs); le total des émotions négatives a été soustrait du total des émotions positives; le résultat est reporté sur 100. Ces données de Veenhoven datent de 2008 (worlddatabasehappiness.eur.nl)

Le pouvoir d'achat (en \$ internationaux courants) : données de 2014 de la Banque mondiale. Pour le coefficient Gini, les données de la Banque mondiale se situent entre 2011 et 2015 selon les pays. Nous avons complété avec les données du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).